

31



# NOTICE

*Paris*

SUR

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DE TIMBROLOGIE

LOCAL DES SÉANCES : *Rue Laffitte, 17, à Paris.*

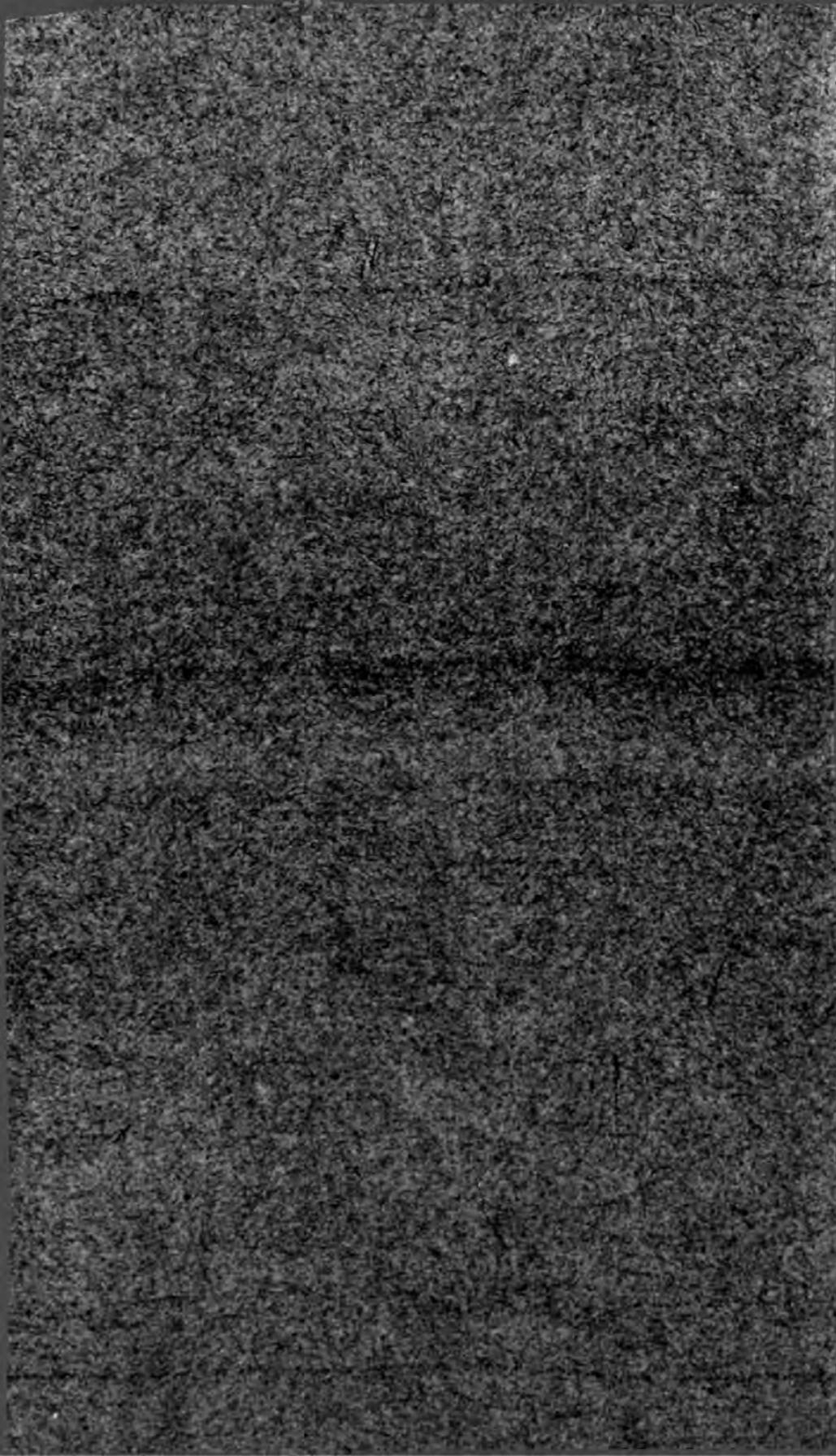
PARIS

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER

A. CHAIX & C<sup>ie</sup>

20, rue Bergère, près du boulevard Montmartre

1877



LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DE TIMBROLOGIE

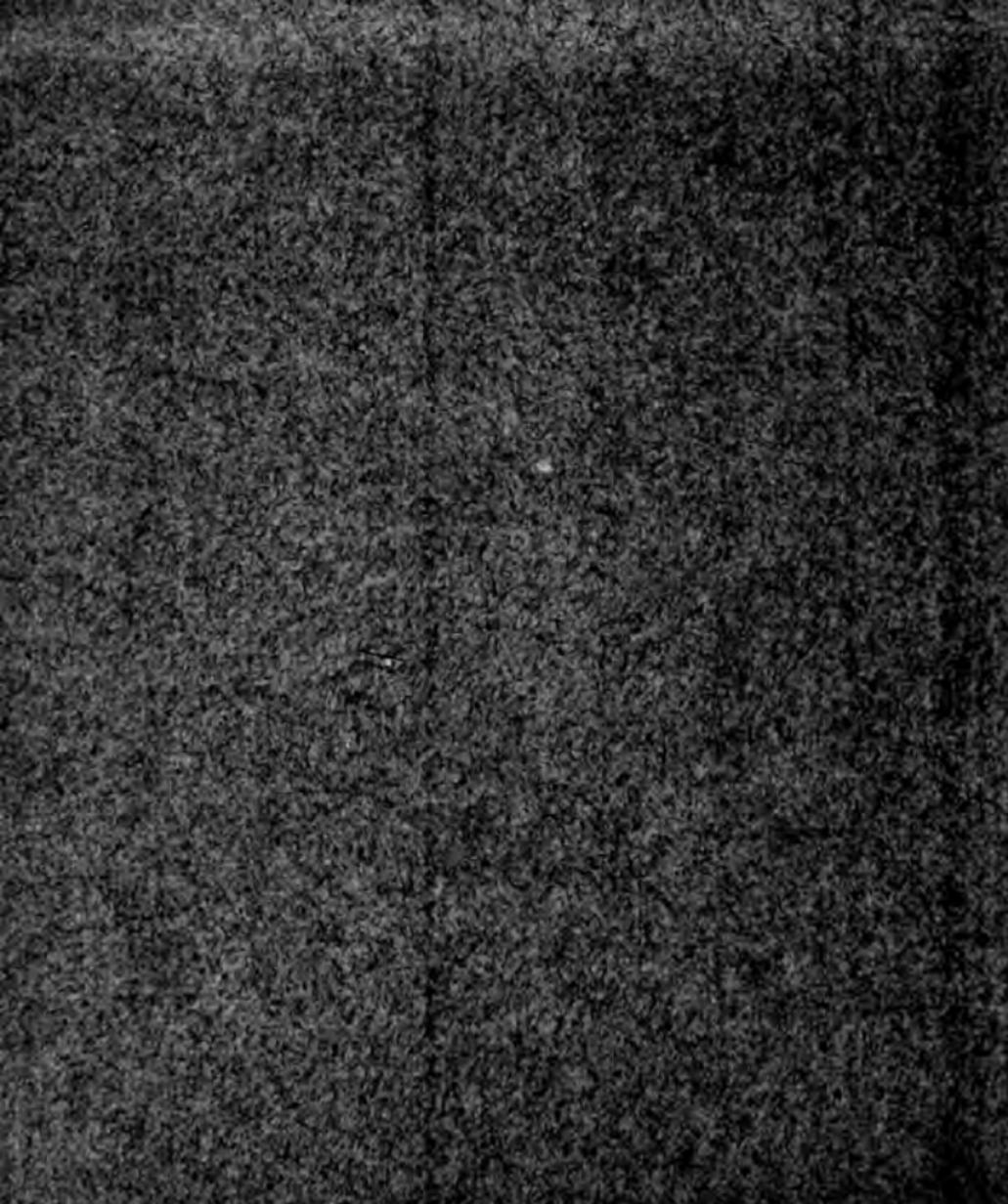
A

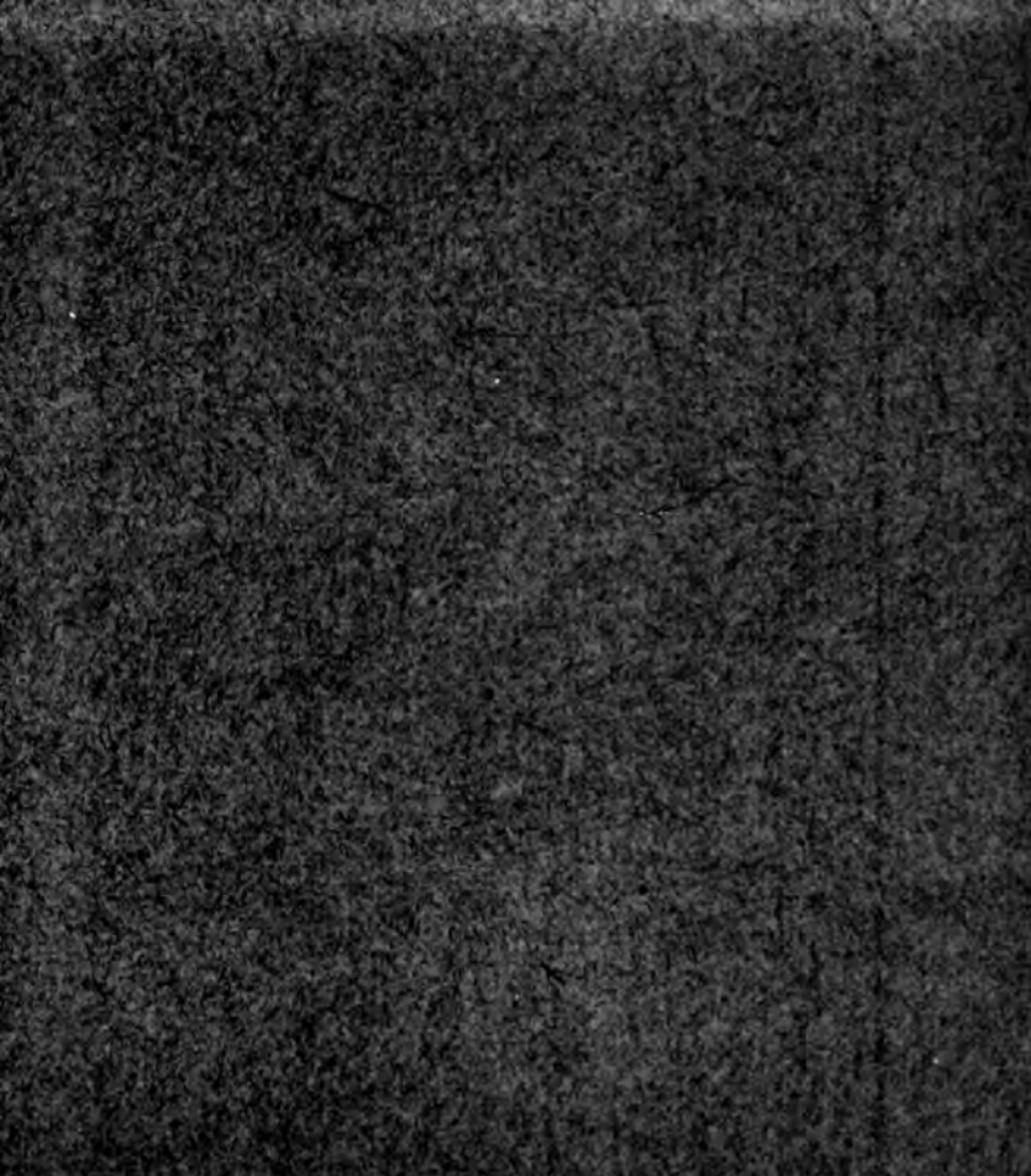
*Ses Membres titulaires, correspondants et libres, aux amateurs et collectionneurs de timbres, aux éditeurs de journaux, aux négociants en timbres, et à toutes les personnes qui s'intéressent à l'étude des timbres-poste, télégraphe et fiscaux, etc.*

---

Dans l'intention d'arriver le plus promptement possible à une situation qui lui permette de provoquer des études et de publier les travaux intéressants qui lui seront envoyés sur la science des timbres, la Société a résolu de s'adresser non-seulement à tous les membres qui ont bien voulu jusqu'à ce jour lui apporter leur adhésion, mais encore à toutes les personnes pour qui la collection forme une étude ou un commerce. Elle sait qu'en France, comme à l'étranger, il existe un nombre considérable d'amateurs qui ignorent même son existence, ou qui n'osent pas se présenter, dans l'ignorance où ils sont des conditions d'admission ou des moyens de se faire connaître.







# LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TIMBROLOGIE

A

*Ses Membres titulaires, correspondants et libres, aux amateurs et collectionneurs de timbres, aux éditeurs de journaux, aux négociants en timbres, et à toutes les personnes qui s'intéressent à l'étude des timbres-poste, télégraphe et fiscaux, etc.*

---

Dans l'intention d'arriver le plus promptement possible à une situation qui lui permette de provoquer des études et de publier les travaux intéressants qui lui seront envoyés sur la science des timbres, la Société a résolu de s'adresser non-seulement à tous les membres qui ont bien voulu jusqu'à ce jour lui apporter leur adhésion, mais encore à toutes les personnes pour qui la collection forme une étude ou un commerce. Elle sait qu'en France, comme à l'étranger, il existe un nombre considérable d'amateurs qui ignorent même son existence, ou qui n'osent pas se présenter, dans l'ignorance où ils sont des conditions d'admission ou des moyens de se faire connaître.



Deux années d'existence ont démontré la vitalité de la Société. Elle s'honore de compter, dans son sein, les notabilités timbrologiques des divers pays d'Europe et d'Amérique ; mais elle serait heureuse de grouper autour d'elle ce nombre incalculable d'amateurs modestes dont les recherches patientes dans une sphère plus étroite préparent les matériaux qui serviront un jour à constituer la timbrologie sur ses bases véritables.

A cet effet, et ne pouvant plus disposer des numéros de son Bulletin qui forment dès à présent une réserve précieuse pour ses adhérents futurs et dont la vente lui fournira les moyens de perpétuer et d'étendre son œuvre, elle a pensé qu'un court résumé de ses statuts, un exposé de sa situation présente, de ses actes et de ses espérances, étaient les meilleurs moyens d'appeler l'attention de ceux qui jusqu'à ce jour lui sont restés étrangers et de leur fournir les indications qu'ils peuvent désirer.

Les amateurs qui appartiennent à la Société ne trouveront dans cette notice rien qu'ils ne sachent déjà. Mais en la publiant, le but de la Société est de leur donner les moyens de la faire connaître à tous les amateurs de leur circonscription qui n'en font pas encore partie. Elle tiendra à leur disposition le nombre d'exemplaires qu'ils lui demanderont, ou les adressera directement, *franco*, aux personnes qui lui seront désignées. C'est donc à leur zèle qu'elle fait appel en premier lieu.

Elle s'adresse également à tous les directeurs des journaux de timbrologie, et à tous les négociants en

timbres. Ce n'est pas une concurrence qu'elle vient faire à leurs publications. Elle croit, au contraire, qu'en faisant appel au zèle des amateurs, elle ne peut que propager le goût de la Timbrophilie et par suite multiplier le nombre de leurs lecteurs et de leurs clients. Aussi espère-t-elle qu'ils voudront bien mettre la présente notice sous les yeux des collectionneurs de leur pays, ou lui adresser des listes de personnes désireuses de s'unir à elle.

La Société française de Timbrologie a été fondée à Paris, en décembre 1874, par le concours de plusieurs amateurs parisiens, et depuis cette époque elle a tenu régulièrement ses séances chaque mois. Dès son origine, elle a pris exclusivement le caractère scientifique. Aussi toutes les opérations concernant le commerce ou l'échange des timbres, pendant ses séances ou par son entremise, sont-elles sévèrement prohibées par son règlement (article 26). Les détails qui suivent sont empruntés aux statuts.

La Société se compose : 1° de membres titulaires ; 2° de membres correspondants ; 3° de membres libres (article 4).

Pour être reçu membre de la Société, il faut être présenté par un membre titulaire et accepté par le Conseil d'administration (article 5). Pour faciliter l'exécution de cet article, nous engageons nos membres correspondants et les personnes honorables s'occupant du commerce des timbres, à nous recommander les amateurs qui désireraient se faire admettre. Un membre du bureau se chargera de la présentation.

Les dames peuvent faire partie de la Société (article 2).

Les membres titulaires, quels que soient leur domicile et leur nationalité, payent une cotisation annuelle de 20 francs. Ils participent à tous les avantages de la Société (article 13).

Sont membres correspondants les Sociétaires qui résident en dehors du département de la Seine, lorsqu'ils en font la demande expresse, et les marchands qui, ne pouvant être admis comme titulaires (article 6), désirent pourtant faire partie de la Société. Ces membres payent une cotisation de 10 francs, mais ne peuvent assister aux séances que sur la présentation de deux membres (article 14). Un diplôme est adressé à chaque Sociétaire, après réception de sa cotisation.

Les séances ont lieu le premier jeudi de chaque mois à huit heures du soir et, en cas de fête, le jeudi suivant, rue Laffitte, 17, au deuxième étage, salle du Conseil de la Compagnie des chemins de fer de Madrid à Saragosse et à Alicante.

Les membres correspondants de passage à Paris, qui sont désireux d'assister à une séance de la Société, doivent s'adresser à l'un des membres titulaires, qui tous s'empresseront de les aider dans l'accomplissement de la formalité nécessaire à leur admission.

La Société fait paraître chaque trimestre un Bulletin qui contient le compte rendu de ses séances et les mémoires ou travaux qui lui ont été soumis. Ce Bulletin contient aussi le catalogue des timbres-poste, télégraphe et fiscaux d'un certain nombre de pays. On conçoit tout l'avantage qui peut résulter des communications des correspondants. C'est un

concours qui donnera à ce travail un degré de précision qu'on chercherait en vain dans des études de même nature. Par sa disposition typographique, la clarté et la simplicité de ses divisions, il rend faciles toutes les recherches. Pour l'amateur modeste ou le débutant, la partie imprimée en caractères ordinaires fournit la liste des timbres qui doivent composer essentiellement la collection. L'amateur plus avancé trouve sous les deux sortes de caractères l'énumération complète de toutes les variétés connues, même les moins importantes, et reste libre de porter ses recherches jusqu'au point qui satisfait pleinement sa curiosité. Les types y sont généralement figurés. La légende est reproduite. Le mode d'impression, l'espèce du papier, les filigranes, les dentelures sont indiqués avec soin. Les timbres-poste, télégraphe et fiscaux sont décrits, parce que la Société considère leur étude comme complexe, mais non comme obligatoire. Chacun demeure libre, en raison de son goût et de ses ressources, de limiter ses études et sa collection à l'une de ces branches, voir même à l'une des divisions.

Ajoutons que suivant toute probabilité, le catalogue publié au Bulletin n'est que la première édition d'un travail que tous les membres sont appelés à compléter. Mais il est facile de comprendre que ce premier essai sera l'œuvre laborieuse de plusieurs années et que le travail définitif nécessitera des ressources que la Société doit chercher dès à présent à se procurer par la création d'un fonds de réserve.

Le Bulletin n'est pas le seul mode employé pour

faire connaître les travaux de la Société. Chaque mois, un compte rendu sommaire de la séance est adressé au *Timbre-Poste* de Bruxelles et aux journaux qui en ont fait la demande. De ce nombre sont : la *Gazette de Timbres*, le *Corriere dei Franco Bolli*, de Trieste, et le *Guida Illustrata del Timbrofilo*, de Bologne. Ce résumé peut être reproduit par tous les journaux sans une autorisation de la Société. Il sera adressé gratuitement chaque mois par le secrétaire à tous les directeurs de journaux qui, désirant le publier de bonne heure, en feront la demande. Les mêmes journaux qui nous font l'honneur de cette reproduction reçoivent les numéros du Bulletin ; mais nous devons leur rappeler que ces articles, étant la propriété de la Société ou de ses membres, ne peuvent être réimprimés ou traduits en une langue étrangère sans le consentement de leurs auteurs. La Société espère qu'en échange de sa publication, les directeurs de journaux voudront bien lui adresser leurs feuilles, et elle remercie cordialement ceux qui lui ont fait cette gracieuseté.

Sur la proposition de M. de Bosredon, les divers envois de cette nature faits à la Société sont réunis avec soin et constituent le noyau d'une bibliothèque qui prendra avec le temps des proportions respectables et réunira la plupart des ouvrages traitant de l'étude des timbres.

Les sociétés timbrologiques sont aussi l'objet de faveurs spéciales. La Société Philatélique de Londres, doyenne des sociétés de ce genre, dont nous sommes heureux de compter comme adhérents un grand nom-

bre de membres, reçoit un exemplaire du Bulletin. Pareille faveur pourra être accordée à d'autres sociétés qui paraîtront offrir des garanties sérieuses, spécialement à celles qui, publiant leurs travaux, demanderont à faire avec la nôtre l'échange des publications.

La cotisation part du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, quelle que soit l'époque où le sociétaire a été admis. Elle donne droit à l'envoi des numéros qui renferment les travaux de l'année pour laquelle elle a été versée. Dans le dernier fascicule se trouve la liste des sociétaires. Chaque année forme une brochure distincte; mais la pagination, continuée de l'un à l'autre, permettra de réunir les bulletins en volumes formés chacun de plusieurs années et terminés par une table de matières.

Le nombre des bulletins, fixé provisoirement à quatre par année, sera accru en raison des ressources de la Société et des travaux qu'elle devra publier. Ceux qui lui seront adressés par des correspondants seront accueillis avec faveur. Il n'est pas nécessaire qu'ils soient rédigés en français. Un de ses membres parisiens se chargera de les traduire. Le mémoire envoyé reste la propriété de son auteur.

Les numéros du Bulletin ne sont pas mis en vente séparément; mais on peut s'y abonner moyennant la somme de 10 francs par an. Les Sociétaires nouveaux comme les abonnés peuvent se procurer les fascicules parus, aux conditions suivantes :

|                                    | Sociétaires, | Abonnés. |
|------------------------------------|--------------|----------|
| 1 <sup>re</sup> année (2 numéros). | 4 fr.        | 6 fr. »  |
| 2 <sup>e</sup> — (4 numéros).      | 7            | 10 50    |

Pour achever de donner un aperçu complet de la situation de la Société, de ses travaux et de ses ressources, nous reproduisons intégralement le rapport présenté par M<sup>r</sup> le Baron Arthur de Rothschild, Président, à la séance du 7 décembre 1876. Sa lecture fournira à tous les amateurs le moyen de juger de l'avenir de la Société.

« MESSIEURS,

» Pour la deuxième fois, depuis le jour où notre Société s'est constituée, nous venons vous présenter le compte rendu annuel de ses travaux. Nous nous efforcerons de donner à cet exposé la forme la plus concise, les faits nombreux qu'il passe en revue ayant à peine besoin de commentaires.

» A la fin de l'année 1875, le nombre des membres de la Société française de Timbrologie était de 36, dont 3 membres libres. Ce premier contingent s'est rapidement accru et, aujourd'hui, 66 noms figurent sur notre registre d'inscription. Nous devons la plupart de ces présentations nouvelles à l'obligeante entremise de notre confrère, M. Moëns, dont vous connaissez le dévouement pour notre Société, et à qui nous offrons, une fois de plus, en votre nom, l'expression de nos remerciements. Toutes les présentations dont nous venons de parler ont, d'ailleurs, été faites avec l'intervention officielle d'un membre du bureau, pour nous conformer aux dispositions du règlement. Sur les 66 membres dont se compose actuellement notre Société, 25 sont Français, et les 41 autres appar-

tiennent à la Grande-Bretagne, à la Belgique, à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie, à la Russie, à l'Italie, à l'Espagne, à Tunis, aux États-Unis, au Canada, au Chili, à Buenos-Ayres et à l'île Maurice.

» Nos séances ont eu lieu régulièrement, chaque mois, ainsi que le constatent les fascicules, nos 2 à 5, de notre Bulletin, où se trouvent imprimés, à la suite des procès-verbaux de nos réunions : 1° les chapitres déjà adoptés du Catalogue; 2° différents mémoires originaux présentés à la Société.

» Le Catalogue contient aujourd'hui, d'après les cinq premiers fascicules parus, la description des timbres afférents aux pays suivants : France (1848 à 1870); Belgique; Luxembourg; Danemarck; Islande; îles Danoises des Indes-Occidentales; Schleswig-Holstein; Hélioland; Pays-Bas; Indes Néerlandaises; Surinam; Curaçao; Autriche; Hongrie; Portugal; possessions Portugaises d'Afrique; Indes Portugaises.

» Le sixième fascicule, qui paraîtra au commencement de 1877, contiendra probablement la description des timbres de l'Italie; on poursuit en même temps les études sur le catalogue de l'Allemagne.

» Notre publication s'occupe également des enveloppes, des timbres mobiles, des timbres fiscaux et des mandats, jusqu'ici négligés en France.

» Parmi les mémoires présentés à la Société, vous avez particulièrement distingué le travail sur la Bibliothèque timbrologique de la France, par M. de Bosredon, et celui de M. Pardo de Figueroa sur la législation philatélique de l'Espagne.

» Dans les procès-verbaux ont été consignées diverses communications intéressantes, savoir :

» 1° De M. Skepper, sur les timbres du *Keble-College* (Oxford), et sur quelques offices postaux de l'Orient ;

» 2° De M. Long, sur les timbres de Kachemir ;

» 3° De M. Carreton, sur le *Thorn* d'Islande ; sur la réunion en Allemagne des services des postes et des télégraphes, et sur la présentation par la poste de mandats pour le compte de particuliers ;

» 4° De M. Boyer de Marennes, sur une enveloppe portant en surcharge un timbre exécuté à la main ;

» 5° De M. Bache M<sup>e</sup> E. Whitelock, sur les enveloppes du Centenaire des États-Unis ;

» 6° De M. Clédat de Lavigerie, sur un timbre des Açores ;

» 7° Divers rapports sommaires sur l'Album-Mahé et sur les timbres de Tellus-Plains.

» Au nombre des questions portées à vos ordres du jour, et qui ont donné lieu à des discussions très-instructives, nous citerons la soi-disant émission de Tours ; le 15 centimes prétendu lithographié ; un pseudo-timbre de la Guyane Hollandaise ; la classification des timbres d'Autriche et de Lombardie, sur laquelle a été modelée la classification des timbres du Portugal et de ses îles ; les timbres des journaux autrichiens ; enfin, le timbre de franchise, créé par M. D. Castell, pour sa *Castilla postal*.

» Outre le procès-verbal officiel, un compte rendu sommaire est adressé, chaque mois, au journal *le Timbre-Poste* et à la *Gazette des Timbres*.

» Le Bulletin est adressé à tous les membres de la Société et, en outre, à la Société Philatélique de Londres, dont plusieurs membres sont devenus nos correspondants.

» Voici la liste des journaux qui reçoivent le Bulletin :

« *Le Timbre-Poste, le Timbre Fiscal, la Gazette des Timbres; l'Ami des Timbres; the Philatelist; Smith's Monthly Circular; Illustrirtes Briefmarken Journal; Allgemeiner Briefmarken Anzeiger; Wiener illustrierte Briefmarken Zeitung; American Journal of Philately; Trifet's Monthly Stamp circular; Corriere dei franco Bolli; Guida Illustrata del Timbrofilo.*

» Presque tous ces journaux reproduisent notre compte rendu sommaire, ou en donnent un résumé; les articles que, pour la plupart, ils consacrent à notre Société témoignent d'un esprit d'équité et de bienveillance que nous sommes heureux de reconnaître. Une seule feuille, une seule, a paru jusqu'ici manifester contre nous quelques velléités hostiles; mais nous espérons que ces dispositions peu favorables feront place à des sentiments plus justes, et nous passerons sous silence le nom de notre adversaire, afin de nous pas départir, de la réserve que nous nous sommes imposée à l'égard de toutes les publications de ce genre.

» Les numéros des différents journaux qui nous sont envoyés sont soigneusement mis à part pour prendre place dans la bibliothèque, créée sur la proposition de notre confrère, M. de Bosredon. Des envois de livres ou de brochures, faits par plusieurs donateurs parmi lesquels nous nous plaisons à citer MM. Moschkau, Trifet, Schmidt & Wilde et Aymar de Saint-Saud, ont contribué, d'ailleurs, à alimenter cette bibliothèque.

» Le Secrétaire a commencé à recueillir les photographies et les autographes des sociétaires pour être classés dans nos archives.

» La situation financière au 1<sup>er</sup> décembre 1876 présente les chiffres suivants :

|   |     |             |    |
|---|-----|-------------|----|
| » Reliquat de l'exercice 1875. . . . .              | Fr. | 182         | »  |
| » Cotisations de 21 membres titulaires. . . . .     |     | 420         | »  |
| » Cotisations de 37 membres correspondants. . . . . |     | 380         | »  |
| » Abonnements. . . . .                              |     | 13          | 20 |
| » Vente de fascicules . . . . .                     |     | 38          | 40 |
| » A déduire pour dépenses. . . . .                  |     | 806         | »  |
|   |     | <hr/>       |    |
| » Reste en caisse. . . . .                          | Fr. | 227         | 60 |
|   |     | <hr/> <hr/> |    |

» Tel est, Messieurs, d'après nos relevés officiels, l'état de la Société que vous avez fondée, et dont le rapide développement, quoique prévu, a dépassé nos espérances. Le fait saillant qui se dégage de l'aperçu que nous venons de vous soumettre est l'importance acquise par notre réunion dans le monde timbrologique, et que démontre l'accueil fait à notre Bulle-

tin par les journaux et les ouvrages spéciaux, ainsi que l'admission de nombreux sociétaires étrangers. Un succès aussi brillant est la juste récompense de nos efforts, et, quelque modeste que soit notre but scientifique, les résultats déjà obtenus doivent nous encourager à poursuivre hardiment l'œuvre que nous avons entreprise ; car, dans le vaste champ de la science, il n'est pas de place, si humble qu'elle soit, qui ne puisse être utilement occupée, pour le progrès et l'instruction de tous. »

---

La présente notice est envoyée *franco* à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. La reproduction et la traduction en sont autorisées.

Toutes demandes, communications et réclamations relatives à la Société, doivent être adressées *franco* à M. le Président, sous le couvert de M. Bouchez, trésorier, secrétaire-adjoint, 33, Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.

---

---

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET C<sup>o</sup>,  
RUE BERGÈRE, 20, A PARIS. — 5462-7.

---







